CSE central•tv

Quel avenir pour France•tv et ses salariés ?

Liminaire FO • 24 avril 2025

Cette question, les élus la posent régulièrement. Mais elle a rarement été autant d'actualité !

En premier lieu, jamais les personnels n'auront été si peu nombreux à être augmentés : FO dénonce le fait qu'en 2025, pour 75% des salariés, ce sera 0%.

Ensuite, depuis 2 ans, l'entreprise se trouve sans contrat d'objectifs et de moyens. Elle est désormais avec une trajectoire budgétaire mise à mal (avec la suspension d'engagements en 2024 puis 2 coups de rabot successifs, entraînant un budget en déficit, et un déficit qui s'est amplifié).
A cela s'ajoute une autre difficulté financière : c'est désormais la trésorerie de l'entreprise qui est mise à mal, au point que même la vente des bijoux de famille, en l'occurrence les 28 millions des locaux de Boulogne, ne suffisent pas pour combler ce trou.

L'Etat, qui nous a plongés dans ces turbulences, ne propose aucune solution pour reconstituer nos fonds propres. Au point que l'entreprise pourrait ne pas avoir d'autre solution que de diminuer la valeur de son capital social.

Dans le même temps, que constate-t-on ? Un effet logique mais désastreux sur notre activité, notre niveau d'emploi, nos moyens internes de fabrication.

Rarement le service public audiovisuel a été autant mis à mal, et plongé dans un tel niveau d'incertitude.

Les éléments qui expliquent la situation actuelle ne sont pourtant que des faits aggravants, alors que l'entreprise se retrouve prise en otage depuis près de 30 ans par des dispositions qui lui interdisent, en grande partie, de pouvoir vivre de ce qu'elle produit. Si, effectivement, la majeure partie de ses recettes provenait de ses droits audiovisuels (comme c'est le cas, par exemple, pour la BBC), nous n'en serions probablement pas là aujourd'hui, à devoir être dépendants de la « bonne »volonté d'une tutelle, dont il est bien difficile de percevoir la lecture, à part faire des économies et réduire le niveau de nos engagements !

Malheureusement, ne soyons pas naïfs, il est fort peu probable de pouvoir envisager une évolution qui permette de percevoir des recettes issues directement de nos missions de service public.

Nous ne pouvons donc qu'être très inquiets. C'est ce qui justifie les suites de notre droit d'alerte économique engagé le 8 octobre dernier. Nous attendons beaucoup de ce qui va être dit tant sur cette alerte que sur les perspectives économiques de l'entreprise,

Tout comme nous attendons des éclaircissements sur le projet de disparition de nos marques France•2, France•3, France•4 et France•5. Nous déplorons déjà d'avoir appris une telle nouvelle par la presse. Nous nous interrogeons aussi sur le pourquoi d'une telle décision à quelques semaines d'un renouvellement de présidence, alors qu'il ne s'agit pas de quelque chose d'anodin. Car surtout, nous nous interrogeons sur le pourquoi de tout cela, alors que l'on sait l'importance de l'identité de nos chaînes, tant pour les téléspectateurs que pour les collectifs de travail.

Jamais notre devenir n'a été aussi incertain.
Et donc plus que jamais, des réponses sur ces incertitudes sont attendues.